Éducation Québec

http://www.meq.gouv.qc.ca
N° 25 – Mars 2003

# Bulletin statistique de l'éducation

## Abandon scolaire et décrochage : les concepts

ISSN : 1480-364X
Code : 28-2746

### Introduction

Comme le Ministère publie divers indicateurs sur l'abandon, le décrochage et la diplomation, il a paru utile d'expliquer ces concepts, les méthodes de mesure utilisées ainsi que les nuances entre chacun.

Chaque indicateur a ses avantages et ses inconvénients. Par exemple, certains indicateurs donnent une image très fidèle du phénomène du décrochage, mais ils ne peuvent souvent être établis que pour l'ensemble du Québec. D'autres indicateurs, dont la précision est peut-être moindre, permettent pourtant de tracer un portrait de chacune des commissions scolaires, voire de chaque école secondaire.

Il est donc nécessaire d'avoir une large panoplie d'indicateurs dans ce domaine. Mais cette variété pose le problème suivant : comment s'assurer que les utilisateurs saisissent bien les nuances entre les divers indicateurs? Comment choisir l'indicateur qui répond à leurs besoins et s'applique tout à fait au phénomène qu'ils cherchent à mesurer?

L'objectif de ce bulletin est de clarifier les différents concepts relatifs aux indicateurs produits par le MEQ et d'en favoriser un usage à bon escient.

### Le taux d'obtention d'un diplôme du secondaire

On trouve ce taux dans les *Indicateurs de l'éducation* (fiche 5.2 de l'édition 2002). C'est l'un des indicateurs les plus importants de la réussite au secondaire.

Le *taux d'obtention d'un diplôme du secondaire* pour l'année 2000-2001 se calcule avec les diplômes obtenus durant la seule année 2000-2001.

Cet indicateur mesure quelle proportion de la population générale du Québec obtiendrait un diplôme si la situation observée dans le système scolaire une année donnée se perpétuait indéfiniment.

Il n'a donc pas pour fonction de faire le portrait du niveau de scolarité de la population générale. Le taux d'obtention mesure plutôt la performance du système scolaire une année donnée : quelle proportion de la population le système scolaire peut-il amener jusqu'à l'obtention du diplôme? Une séquence historique de *taux d'obtention d'un diplôme du secondaire* reflète ainsi l'évolution du système scolaire.

Le *taux d'obtention d'un diplôme du secondaire* prend en compte les *nouveaux diplômés*, que ce soit en formation générale ou en formation professionnelle, dans le réseau public ou le réseau privé, au secteur des jeunes ou à celui des adultes.

Il faut éviter les doubles comptes[1] lorsqu'on cherche à mesurer la proportion de la population qui a obtenu au moins un diplôme au cours de son existence. Si on ne peut pas isoler les nouveaux diplômés de l'ensemble de tous les diplômés, les taux d'obtention alors calculés sont surévalués.

Aussi, pour dénombrer les nouveaux diplômés, il faut avoir à sa disposition des banques de données historiques pour que, chaque fois qu'un diplôme est délivré par le Ministère, l'on soit en mesure de savoir si le récipiendaire en a déjà obtenu un autre antérieurement.

1. Par exemple, une même personne peut obtenir un diplôme d'études secondaires (DES) une année donnée, puis un diplôme d'études professionnelles (DEP) deux ans plus tard.

105-00772/



Il faut aussi recourir à des estimations de la population par tranches d'âge. Les limites de ces estimations démographiques, qui ne seront pas décrites en détail dans le présent bulletin, font que le *taux d'obtention d'un diplôme du secondaire* peut aisément être calculé pour l'ensemble du Québec, ainsi que pour la plupart des régions administratives; par contre, cet indicateur ne peut pas être calculé avec un degré satisfaisant de fiabilité pour les municipalités régionales de comté (MRC), les municipalités ou les territoires de commission scolaire.

**Les sorties du secondaire sans diplôme**

La proportion de sorties sans diplôme, longtemps présentée dans les *Indicateurs de l'éducation*, a souvent été interprétée comme une mesure de l'abandon scolaire au secondaire. Il faut toutefois bien saisir les nuances existant entre les divers indicateurs de cette famille.

Sortir **du secteur des jeunes** ne signifie pas toujours quitter définitivement l'école. De plus, dans certains cas, cela ne signifie même pas décrocher temporairement. Il est en effet possible qu'un élève quitte le secteur des jeunes pour aller directement au secteur des adultes[1]; il n'y a alors aucune interruption – encore moins cessation – des études.

D'un point de vue technique, la *proportion d'une génération d'élèves qui sort du secondaire sans jamais obtenir de diplôme* est le complément du *taux d'obtention d'un diplôme du secondaire* (voir ci-dessus). Si le *taux d'obtention* mesure la probabilité qu'une personne obtienne un diplôme au cours de sa vie, alors son complément mesure la probabilité qu'une personne n'obtienne **jamais** de diplôme.

La *proportion d'une génération d'élèves qui sort du secondaire sans jamais obtenir de diplôme* (taux global sans restriction d'âge ou de secteur) mesure précisément la proportion de la population générale qui n'obtiendrait jamais de diplôme si la situation observée dans le système scolaire une année donnée se perpétuait indéfiniment.

**Tableau 1**
Proportion d'une génération d'élèves qui sort du secondaire sans diplôme (en %)

| | 1981-1982 | 1992-1993 | 1995-1996 | 2000-2001 |
|---|---|---|---|---|
| Proportion d'une génération d'élèves qui : | | | | |
| **- n'obtient jamais de diplôme** | **27,9** | **17,9** | **11,8** | **17,5** |
| - sort sans diplôme du secteur des jeunes | 34,0 | 36,3 | 29,6 | 31,7 |
| - n'obtient pas de diplôme au secteur des jeunes ou avant 20 ans au secteur des adultes | 33,5 | 33,8 | 26,5 | 28,3 |

En d'autres termes, le complément du *taux d'obtention d'un diplôme du secondaire* mesure la probabilité de mourir avant d'avoir obtenu un diplôme. Exemple : 17,5 % en 2000-2001.

Le complément du *taux d'obtention d'un diplôme du secondaire au secteur des jeunes* mesure la probabilité de quitter le secteur des jeunes avant d'avoir obtenu un diplôme. Exemple : 31,7 % en 2000-2001.

Le complément du *taux d'obtention d'un diplôme du secondaire avant 20 ans* mesure la probabilité d'avoir 20 ans avant d'avoir obtenu un diplôme. Exemple : 28,3 % en 2000-2001.

**Le taux de décrochage**

Les « décrocheurs » sont des personnes qui n'ont pas de diplôme du secondaire et qui ne fréquentent pas l'école.

1. Dans certaines commissions scolaires, le fait de s'inscrire en formation professionnelle implique nécessairement le passage au secteur des adultes.

Le *taux de décrochage*[1] est publié depuis l'édition 2000 des *Indicateurs de l'éducation*. Cette statistique mesure aussi exactement que possible la proportion de décrocheurs à un âge donné, à savoir la proportion, par rapport à la population totale, des personnes qui ne sont ni diplômées du secondaire, ni présentes dans le système scolaire. Tel qu'il est calculé dans les *Indicateurs de l'éducation*, le *taux de décrochage* s'exprime toujours en fonction de l'âge, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de taux unique pour l'ensemble de la population du Québec mais plutôt une série de taux : le taux de décrochage à 16 ans, à 17 ans, à 24 ans, à 30 ans, etc.

**Tableau 2**
Taux de décrochage (en %)

| | 1985 | 1990 | 1995 | 2000 |
|---|---|---|---|---|
| 15 ans | 4,8 | 4,0 | 4,0 | 3,1 |
| 16 ans | 8,5 | 11,0 | 5,2 | 5,2 |
| 17 ans | 14,9 | 15,8 | 10,2 | 11,4 |
| 18 ans | 22,5 | 23,6 | 16,3 | 16,6 |
| 19 ans | 25,4 | 25,4 | 20,7 | 19,3 |
| 20 ans | 26,9 | 27,5 | 21,3 | 20,8 |
| 21 ans | 29,3 | 25,4 | 24,7 | 20,0 |
| 22 ans | 30,9 | 24,6 | 25,1 | 21,0 |
| 23 ans | 32,8 | 25,6 | 27,0 | 21,4 |
| 24 ans | 35,1 | 26,4 | 26,3 | 23,0 |

Pour calculer le *taux de décrochage*, il faut d'abord avoir une estimation de la population générale à un âge donné (par exemple, les personnes âgées de 17 ans au 30 septembre 1998); ensuite, on élimine les personnes faisant partie de cette génération[2] qui ont déjà reçu un diplôme du secondaire ainsi que celles qui fréquentent toujours l'école en 1998. À la fin, on obtient les décrocheurs âgés de 17 ans pour l'année 1998.

Le *taux de décrochage* nécessite donc des données variées et de bonne qualité : une estimation de la population selon l'âge; le nombre de *nouveaux diplômés* selon l'âge; le nombre de personnes non diplômées du secondaire fréquentant le secondaire ou le collégial[3] – toujours selon l'âge.

Le *taux de décrochage* décrit la situation réelle de la population générale. Dans sa forme actuelle, il peut être calculé pour l'ensemble du Québec mais pas pour les régions administratives et encore moins pour les MRC, les municipalités ou les territoires de commission scolaire.

Avec la même définition du décrochage, mais avec une méthode de calcul complètement différente, un indicateur similaire peut être développé à partir de sondages.

1. Pour un exposé détaillé de la méthode de calcul de cet indicateur, voir le Bulletin n° 14 : LESPÉRANCE, André, Pierre DUCHARME et Diane FOUCAULT, *Le décrochage scolaire*, mars 2000.

2. Une génération représente les personnes nées au cours d'une même période d'un an. Dans de nombreuses statistiques du monde de l'éducation, on définit l'âge en fonction du 30 septembre; par exemple, les personnes âgées de 17 ans au 30 septembre 1998 sont toutes nées entre le 1er octobre 1980 et le 30 septembre 1981.

3. À une certaine époque – cela est moins fréquent aujourd'hui – il était facile de fréquenter l'enseignement collégial sans avoir obtenu de diplôme du secondaire; il a été décidé de ne pas considérer ces élèves comme des « décrocheurs » du secondaire.

Un recensement, un sondage ou une enquête sur la population active (EPA) peuvent, avec les questions appropriées, donner une estimation de la proportion de décrocheurs dans la population générale. Mais ces méthodes ont toutes leurs limites : le recensement n'a lieu qu'une fois tous les cinq ans; un sondage ou l'EPA ont des échantillons trop petits pour être exploitables à l'échelle régionale ou locale, voire provinciale (si on veut des statistiques selon l'âge, par exemple).

**Tableau 3**
Taux de décrochage et taux simplifié de décrochage, en 1998

| | 15-19 ans | 20-24 ans | 25-29 ans |
|---|---|---|---|
| Taux de décrochage (MEQ) | 11,4 % | 22,4 % | 26,4 % |
| Taux de décrochage (EPA) | 7,7 % | 14,0 % | 15,2 % |
| Différence | 3,7 | 8,4 | 11,2 |

Finalement, l'échantillonnage n'est jamais parfait, tout particulièrement dans le cas des décrocheurs qui sont plus enclins que la population en général à ne pas répondre aux enquêtes.

Dans ce contexte, le *taux de décrochage* (obtenu par sondage, recensement ou EPA) ne saurait être retenu pour décrire le phénomène du décrochage scolaire, même si le taux ainsi calculé est conceptuellement exact, lorsqu'une autre méthode plus précise – mais plus complexe, il est vrai – peut être employée.

Statistique Canada et le ministère du Développement des ressources humaines Canada ont conjointement travaillé sur l'*Enquête auprès des jeunes en transition* (EJET).Le taux de décrochage calculé pour le Québec pour les personnes âgées de 20 ans en 1999 était 16,0 %[1]. Le *taux de décrochage* correspondant publié dans les *Indicateurs de l'éducation* était de 19,4 %.

**Le taux d'obtention d'un diplôme du secondaire après sept ans**

Cet indicateur, s'il peut être calculé à l'égard de l'ensemble du Québec, a toutefois été créé pour tracer le portrait de la situation dans les commissions scolaires. Il mesure la proportion, parmi les nouveaux inscrits en secondaire I, des élèves qui auront obtenu un diplôme du secondaire sept ans plus tard[2].

Par exemple, parmi les nouveaux inscrits en secondaire I au 30 septembre 1994 dans l'ensemble du Québec, 72,1 % auront obtenu un diplôme du secondaire dans les sept années suivantes, c'est-à-dire avant la fin de l'année scolaire 2000-2001. Il s'agit d'un portrait de la situation réelle, telle qu'elle a été vécue par cette cohorte.

Cet indicateur se calcule sur une période de temps relativement longue; par conséquent, ce n'est pas tant la situation actuelle qui est mesurée que celle des sept dernières années[3].

Cette méthode pose aussi un problème d'imputabilité. En effet, un élève diplômé est automatiquement associé à la commission scolaire où il s'est inscrit pour la première fois en secondaire I. Si l'élève a continué l'essentiel de ses études secondaires dans une autre commission scolaire, jusqu'à la diplomation, cette autre commission scolaire n'en reçoit aucun mérite. Cette mobilité des élèves fait que cet indicateur ne peut pas être calculé école par école.

1. Statistique Canada. *À la croisée des chemins. Premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition*, janvier 2002, page 27. Le concept de taux de décrochage retenu par Statistique Canada est on ne peut plus semblable à celui qui est retenu pour les *Indicateurs de l'éducation*.

2. Des variantes existent pour calculer cette même proportion après cinq ou six ans d'études.

3. Étant donné la longue période d'observation, il faut procéder à une estimation (par commission scolaire) des sorties attribuables à l'émigration ou à la mortalité, afin de pouvoir dissocier ces sorties démographiques de celles qui ne sont liées qu'au seul décrochage (sortie sans diplôme).

Le complément du *taux d'obtention d'un diplôme du secondaire après sept ans* ne peut pas être défini comme un *taux de décrochage* à 19 ans[1]. En effet, si 27,9 % des élèves inscrits en secondaire I en 1994 ne sont toujours pas diplômés en 2000-2001, cet indice ne permet pas de distinguer ceux qui sont toujours aux études (les *persévérants*) de ceux qui sont absents du système scolaire (les *décrocheurs*).

**La proportion de décrocheurs parmi les sortants**

Le *plan de réussite* cherche à mesurer les performances des établissements scolaires. L'un des indicateurs mis au point à cet égard établit la proportion de *décrocheurs* (c'est-à-dire les personnes qui ont quitté temporairement ou définitivement l'enseignement secondaire québécois sans avoir obtenu de diplôme) parmi l'ensemble des *sortants* (les personnes qui ont quitté le secondaire, avec ou sans diplôme).

**Tableau 4**
Proportion de décrocheurs parmi les sortants – quelques exemples (en %)

| | 1999-2000 | 2000-2001 |
|---|---|---|
| Ensemble du Québec (tous réseaux) | 23,9 | 24,7 |
| Ensemble des commissions scolaires[2] | 26,4 | 27,2 |
| Commission scolaire des Monts-et-Marées (711) | 18,5 | 19,3 |
| Polyvalente Armand-Saint-Onge, Amqui (711021) | 11,2 | 15,5 |

Dans le tableau ci-dessus, la *proportion de décrocheurs parmi les sortants* s'est haussée de presque un point de pourcentage entre 1999-2000 et 2000-2001, que ce soit à l'échelle du Québec, pour l'ensemble des commissions scolaires ou à l'égard de la Commission scolaire des Monts-et-Marées. Par contre, lorsque le calcul s'applique à une seule école de cette même commission scolaire, la hausse est de plus de 4 points. Cet exemple, qui rend compte de la situation réelle de cette école, montre que le degré du décrochage, lorsqu'il est mesuré pour une école précise, peut varier substantiellement d'une année à l'autre.

Cet indicateur, lorsqu'il est établi sur un plan local (commission scolaire, école), doit donc être utilisé avec prudence. En outre, cet indice ne s'applique qu'aux écoles offrant le second cycle du secondaire. En effet, les sortants d'une école secondaire de premier cycle ne peuvent être que des sortants sans diplôme[3] – puisqu'il est impossible d'y obtenir un diplôme! Pour ces écoles secondaires de premier cycle, la *proportion de décrocheurs parmi les sortants* serait forcément de 100 %, résultat pour le moins déroutant, non pas parce que le calcul est inexact ou imprécis, mais parce qu'un tel indicateur n'est pas valide dans ce contexte particulier.

Puisque les écoles secondaires doivent composer avec des élèves issus de milieux socio-économiques différents et que certains de ces milieux ont une incidence plus positive que d'autres sur la réussite scolaire, cet indicateur est donc établi à l'égard d'un groupe d'écoles de milieux socio-économiques semblables. La *proportion de décrocheurs parmi les sortants* permet ainsi à une école de juger de sa situation par rapport à des écoles qui lui ressemblent.

1. Environ 19 ans, c'est-à-dire 7 ans après l'entrée au secondaire, normalement à 12 ans.

2. Excluant les CS crie, Kativik et du Littoral.

3. Le terme *sortant* ne s'applique pas à un élève qui termine son secondaire III dans une école n'offrant que le premier cycle du secondaire et qui continue ses études secondaires dans un autre établissement qui offre le second cycle. Un *sortant* est plutôt un élève présent une année donnée dans un établissement mais qu'on ne trouve plus l'année suivante nulle part dans le système secondaire (ou bien qui a reçu son diplôme, si l'établissement en délivre).

D'autres facteurs influent sur le calcul de la *proportion de décrocheurs parmi les sortants*. Il s'agit de facteurs liés à la méthodologie[1] et de facteurs scolaires qui ne sont pas pris en considération. La sélection des élèves par les établissements d'enseignement privés ainsi que par les écoles publiques offrant des programmes à vocations particulières (sports-études, programme d'éducation internationale, etc.) a vraisemblablement un impact négatif sur le niveau du décrochage dans les écoles qui perdent une partie importante de leurs meilleurs éléments au profit des écoles qui sélectionnent leurs élèves.

Les proportions de décrocheurs de nombreuses écoles secondaires francophones[2] sont à divers degrés touchées par ces phénomènes de transfert des meilleurs élèves. Il y a donc des limites à la comparabilité des établissements scolaires, même en tenant compte des milieux socio-économiques.

**Pour renseignements :** DRSI 418 643-6899
ou Pierre Ducharme 418 644-8697

**Bulletins statistiques déjà parus :**

- LESPÉRANCE, André. *Le niveau de diplomation à la sortie de l'enseignement*, **n° 1, novembre 1997**.
- DEMERS, Marius. *Rémunération et temps d'enseignement des enseignants dans l'enseignement public primaire et secondaire (1er cycle) : une comparaison Québec – pays de l'OCDE*, **n° 2, novembre 1997**.
- DEMERS, Marius. *La dépense d'éducation par rapport au PIB : une comparaison Québec – pays de l'OCDE*, **n° 3, juin 1998**.
- MAHEU, Robert. *La diplomation à l'enseignement secondaire, collégial et universitaire en 1995 : une comparaison Québec – pays de l'OCDE*, **n° 4, juin 1998**.
- BEAUCHESNE, Luc. *Élèves diplômés au secondaire et au collégial : analyse sociodémographique*, **n° 5, juin 1998**.
- ST-GERMAIN, Claude. *Une comparaison internationale des résultats des élèves québécois en mathématique et en sciences*, **n° 6, août 1998**.
- FOUCAULT, Diane. *Un portrait statistique de l'évolution de la situation scolaire de la population autochtone du Québec*, **n° 7, septembre 1998**.
- DEMERS, Marius. *La rentabilité du diplôme*, **n° 8, février 1999**.
- OUELLETTE, Raymond. *Prévisions de l'effectif enseignant des commissions scolaires de 1996-1997 à 2008-2009*, **n° 9, février 1999**.
- ST-GERMAIN, Claude. *La situation linguistique dans le secteur de l'éducation en 1997-1998*, **n° 10, mars 1999**.
- ST-GERMAIN, Claude. *La scolarité de la population adulte des principales communautés culturelles du Québec en 1996*, **n° 11, mai 1999**.
- DUFORT, Jean-Pierre. *La formation professionnelle au secondaire*, **n° 12, septembre 1999**.
- ST-GERMAIN, Claude. *La scolarisation au Québec et dans les pays de l'OCDE en 1995-1996*, **n° 13, novembre 1999**.
- LESPÉRANCE, André, Pierre DUCHARME et Diane FOUCAULT. *Le décrochage scolaire*, **n° 14, mars 2000**.
- OUELLETTE, Raymond. *Le personnel de direction des écoles des commissions scolaires*, **n° 15, mai 2000**.
- DEMERS, Marius. *L'éducation... Oui, c'est payant!*, **n° 16, juin 2000**.

---

1. Contrairement au calcul du *taux d'obtention d'un diplôme du secondaire après sept ans*, aucune estimation n'est faite des sorties liées à l'émigration ou à la mortalité. Ces sorties sont donc interprétées comme des sorties sans diplôme. En conséquence, la *proportion de décrocheurs parmi les sortants* est légèrement surévaluée, notamment dans le cas de certaines écoles anglophones où l'émigration à l'extérieur du Québec a une incidence marquée.

2. Les écoles secondaires des régions éloignées sont peu touchées par cette sélection et cette mobilité des élèves. Il s'agit des régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

- AUDET, Marc. *L'insertion professionnelle des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise au cours des deux dernières décennies*, **n° 17, août 2000**.
- FOUCAULT, Diane. *Le système éducatif du Québec et la Classification internationale*, **n° 18, septembre 2000**.
- DEMERS, Marius. *Rémunération des enseignants dans le réseau public, au primaire et au secondaire, en 1997-1998 : une comparaison Québec – pays de l'OCDE*, **n° 19, septembre 2000**.
- DEMERS, Marius. *La dépense d'éducation par rapport au PIB en 1997 : une comparaison Québec – pays de l'OCDE*, **n° 20, novembre 2000**.
- FOUCAULT, Diane. *La diplomation au Québec et dans les pays de l'OCDE*, **n° 21, janvier 2001**.
- LAVIGNE, Jacques. *Prévisions de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein dans les universités du Québec, de 2000-2001 à 2014-2015*, **n° 22, juillet 2001**.
- LA HAYE, Jacques. *Indicateurs de cheminement des étudiantes et étudiants inscrits au baccalauréat dans les universités québécoises*, **n° 23, avril 2002**.
- LAVIGNE, Jacques. *Prévisions de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein dans les universités du Québec, de 2001-2002 à 2015-2016*, **n° 24, juillet 2002**.

Electronic version available at
http://www.meq.gouv.qc.ca

No. 25 – March 2003

# Education Statistics Bulletin

## The concepts of permanent school leaving and dropping out

ISSN:1480-364X
Code: 28-2746A

### Introduction

Because the Ministère publishes a number of indicators on permanent school leaving, dropping out and graduation, it seemed worthwhile to explain these concepts, the methods used to measure them and the differences between them.

Each indicator has advantages and disadvantages. To illustrate, some indicators that give a very true picture of the phenomenon of dropping out can often only be determined for Québec as a whole. Other, less accurate, indicators make it possible to draw a portrait of each school board, and even of each secondary school.

A wide range of indicators in this field is therefore necessary. However, this variety poses the following problem: how do we ensure that the users adequately understand the differences between the various indicators? How do they choose the indicator that meets their needs and wholly applies to the phenomenon they wish to measure?

The purpose of this bulletin is clarify the different concepts regarding the indicators produced by the MEQ and to encourage people to use the concepts sensibly.

### The probability of obtaining a secondary school diploma

This rate can be found in the *Education Indicators* (Section 5.2, 2002 edition). It is one of the most important indicators for success at the secondary level.

The *probability of obtaining a secondary school diploma* in 2000-2001 was calculated exclusively on the basis of diplomas obtained during that year.

This indicator measures the proportion of the general population of Québec that would obtain a diploma if the situation observed in the education system in a given year continued indefinitely.

The indicator is not used to portray the level of education of the general population. Rather, it measures the performance of the education system in a given year: what proportion of the population can the education system help to obtain a diploma? A series of past indicators of the *probability of obtaining a secondary school diploma* can reflect the evolution of the education system.

The *probability of obtaining a secondary school diploma* takes into account *new graduates* from the youth and adult sectors, in both general and vocational education, and the public and private school systems.

Double counting individuals[1] should be avoided when measuring the proportion of the population that has obtained at least one diploma. If new graduates cannot be separated from all graduates, the probabilities thus calculated are overestimated.

1 For example, an individual can obtain a Secondary School Diploma (SSD) one year, then a Diploma of Vocational Studies (DVS) two years later.



Traduit à partir du Bulletin statistique de l'éducation n° 25, *Maintien scolaire et décrochage : les concepts*

In order to count new graduates, access to a data bank containing information on the students' history is necessary. This way, each time a diploma is issued by the Ministère, it will be possible to determine whether the recipient has already obtained a diploma in the past.

Age-group estimates of the population must also be used. The limits of these demographic estimates, which will not be described in detail in this document, ensure that the *probability of obtaining a secondary school diploma* can easily be calculated for the entire province, as well as for most administrative regions. However, this indicator cannot be calculated with a satisfactory degree of reliability for the Regional County Municipalities (RCM), the municipalities or the school board territories.

**Leaving secondary school without a diploma**

The proportion of individuals leaving school without a diploma, which has long been presented in the *Education Indicators*, has often been interpreted as a measurement of permanent secondary school leaving. It is important, however, to properly grasp the differences that exist between the various indicators.

Leaving **the youth sector** does not always mean leaving school permanently. Indeed, in some cases, it does not even mean dropping out temporarily. It is possible for a student go directly from the youth sector to the adult sector,[2] in which case there is no interruption or termination of studies.

From a technical perspective, the *proportion of a cohort that leaves secondary school without ever obtaining a diploma* is the complement of the *probability of obtaining a secondary school diploma* (see below). If the *probability of obtaining* measures the probability of an individual obtaining a diploma in his or her life, then its complement measures the probability of an individual **never** obtaining a diploma.

The *proportion of a cohort that leaves secondary school without ever obtaining a diploma* (overall proportion without age or sector restrictions) is an accurate measurement of the proportion of the general population that would never obtain a diploma if the situation observed in the education system in a given year continued indefinitely.

**Table 1**
Proportion of a cohort leaving secondary school without a diploma (%)

| Proportion of a cohort of students that: | 1981-1982 | 1992-1993 | 1995-1996 | 2000-2001 |
|---|---|---|---|---|
| • **never obtains a diploma** | **27.9** | **17.9** | **11.8** | **17.5** |
| • leaves the youth sector without a diploma | 34.0 | 36.3 | 29.6 | 31.7 |
| • does not obtain a diploma in the youth sector or before the age of 20 in the adult sector | 33.5 | 33.8 | 26.5 | 28.3 |

In other words, the complement of the *probability of obtaining a secondary school diploma* measures the probability of dying before obtaining a diploma (e.g. 17.5 % in 2000-2001).

The complement of the *probability of obtaining a secondary school diploma in the youth sector* measures the probability of leaving the youth sector before obtaining a diploma (e.g. 31.7 % in 2000-2001).

The complement of the *probability of obtaining a secondary school diploma before the age of 20* measures the probability of reaching the age of 20 before obtaining a diploma (e.g. 28.3 % in 2000-2001).

2 In some school boards, students enrolling in vocational education are considered to be entering the adult sector.

## The dropout rate

"Dropouts" are people who do not have a secondary school diploma and do not attend school. The *dropout rate*[3] has been published in the *Education Indicators* since 2000. This statistic measures as accurately as possible the proportion of dropouts at a given age, or the proportion of people, compared to the total population, who are neither secondary school graduates nor enrolled in the education system. As calculated in the Education Indicators, the dropout rate is always expressed according to age, so there is no general rate for the entire population of Québec, but rather a series of dropout rates; the rate for 16-year-olds, for 17-year-olds, for 24-year-olds, for 30-year-olds, etc.

**Table 2**
Dropout rate (%)

| | 1985 | 1990 | 1995 | 2000 |
|---|---|---|---|---|
| 15-year-olds | 4.8 | 4.0 | 4.0 | 3.1 |
| 16-year-olds | 8.5 | 11.0 | 5.2 | 5.2 |
| 17-year-olds | 14.9 | 15.8 | 10.2 | 11.4 |
| 18-year-olds | 22.5 | 23.6 | 16.3 | 16.6 |
| 19-year-olds | 25.4 | 25.4 | 20.7 | 19.3 |
| 20-year-olds | 26.9 | 27.5 | 21.3 | 20.8 |
| 21-year-olds | 29.3 | 25.4 | 24.7 | 20.0 |
| 22-year-olds | 30.9 | 24.6 | 25.1 | 21.0 |
| 23-year-olds | 32.8 | 25.6 | 27.0 | 21.4 |
| 24-year-olds | 35.1 | 26.4 | 26.3 | 23.0 |

To calculate the *dropout rate*, we must begin with an estimate of the general population at a given age (for example, persons aged 17 on September 30, 1998); then, we eliminate from this cohort[4] individuals who have already obtained a secondary school diploma as well as those who still attended school in 1998. In the end, we obtain the number of 17-year-old dropouts for 1998.

The *dropout rate* therefore requires varied and reliable data: an estimate of the general population based on age; the number of new graduates based on age; the number of individuals not holding secondary school diplomas enrolled in the secondary or college level[5] also based on age.

The *dropout rate* describes the current situation of the general population. In its current form, it can be calculated for all of Québec, but not for the administrative regions, RCMs, municipalities or school board territories.

> Using the same definition of dropping out, but an entirely different calculation method, a similar indicator can be developed from surveys.

A census, survey or Labour Force Survey (LFS) could, with the appropriate questions, give an estimate of the proportion of dropouts in the general population. However, these methods all have limitations: the census takes place only once every five years; the samples of surveys or Labour Force Surveys are too small to be useable at the regional, local, or even provincial level (if statistics by age are required, for example).

---

3 For a more detailed account of the method used to calculate this indicator, please see Bulletin No.14: André Lespérance, Pierre Ducharme and Diane Foucault, *Dropping Out of School*, March 2000.

4 A cohort consists of individuals born over a given one-year period. In many statistics from the field of education, age is defined according to one's age on September 30; for example, people 17 years of age on September 30, 1998 were all born between October 1, 1980 and September 30, 1981.

5 In the past, it was simple to attend college without having obtained a secondary school diploma, though it is not common today. A decision was made not to consider these students as secondary school "dropouts."

English translation of Bulletin statistique de l'éducation n° 25 : Abandon scolaire et décrochage : les concepts

**Table 3**
Dropout rate and simplified dropout rate in 1998

| | 15-19 years | 20-24 years | 25-29 years |
|---|---|---|---|
| Dropout rate (MEQ) | 11.4% | 22.4% | 26.4% |
| Dropout rate (LFS) | 7.7% | 14.0% | 15.2% |
| Diference | 3.7 | 8.4 | 11.2 |

Lastly, the sampling is never perfect, especially in the case of dropouts, who are less inclined than the general population to respond to surveys.

In this context, the *dropout rate* (obtained through a survey, census or LFS) should not be used to describe the phenomenon of dropping out, even if the rate thus calculated is conceptually accurate, when a more accurate, albeit more complex, method can be used.

Statistics Canada and Human Resources Development Canada worked together on the *Youth in Transition Survey* (YITS). The dropout rate calculated for 20-year-olds in Québec in 1999 was 16.0%,[6] while the corresponding *dropout rate* published in the *Education Indicators* was 19.4%.

**The probability of obtaining a secondary school diploma after seven years**

This indicator, although it can be calculated for all of Québec, was created to establish a portrait of the situation in the school boards. It measures the proportion of students newly enrolled in Secondary I who will have obtained a secondary school diploma seven years later.[7]

For example, 72.1% of the students newly enrolled in Secondary I on September 30, 1994 throughout Québec will have obtained a secondary school diploma in the following seven years, or before the end of the 2000-2001 school year. This is a portrait of the current situation, as this cohort experienced it.

This indicator is calculated over a relatively long period, consequently, it is not so much the current situation that is measured as that of the last seven years.[8]

Another problem with this method is that the indicator cannot be calculated accurately for each school. This is because graduates are automatically associated with the school board where they first enrolled in Secondary I, whereas in fact, students sometimes change schools. Thus, if students switch to a second school board, where they remain until graduation, and where they receive most of their secondary education, this second school board will not receive any credit.

The complement of the probability of *obtaining a secondary school diploma after seven years* cannot be defined as a dropout rate for 19-year-olds.[9] In fact, if 27.9% of the students enrolled in Secondary I in 1994 still had not graduated in 2000-2001, this indicator does not make it possible to distinguish those who were continuing their studies (continuers) from those who were absent from the education system (dropouts).

**The proportion of dropouts among school leavers**

The *success plan* seeks to measure the performance of educational institutions. One of the indicators developed for this purpose determines the proportion of dropouts (or individuals who have temporarily or permanently left the Québec secondary education system without a diploma) among school leavers (those individuals who have left secondary school with or without a diploma).

6 Statistics Canada. *At a Crossroads: First Results for the 18- to 20-Year-Old Cohort of the Youth in Transition Survey* January 2002, page 27. The dropout rate concept used by Statistics Canada is more or less similar to the concept used for the Education Indicators.

7 There are variants for calculating the same proportion after five or six years of studies.

8 Considering the long observation period, an estimate (per school board) of the school leavings that can be attributed to immigration or death must be made in order to be able to separate these demographic school leavings from those related only to dropping out (leaving without a diploma).

9 Around 19 years old, or 7 years after accessing secondary school, normaly at 12 years old.

**Table 4**
Proportion of dropouts among school leavers - some examples (%)

| | 1999-2000 | 2000-2001 |
|---|---|---|
| All of Québec (all networks) | 23.9 | 24.7 |
| All school boards[1] | 26.4 | 27.2 |
| Commission scolaire des Monts-et-Marées (711) | 18.5 | 19.3 |
| Polyvalente Armand-Saint-Onge, Amqui (711021) | 11.2 | 15.5 |

[1] Excluding the Cree and Kativik School Boards and the Commission scolaire du Littoral.

In the above table, the *proportion of dropouts among school leavers* rose almost a percentage point between 1999-2000 and 2000-2001 throughout Québec, at all the school boards and at the Commission scolaire des Monts-et-Marées. However, when this proportion is calculated for one school of this school board, it increases by more than four points. This example, which takes the current situation of this school into account, shows that the proportion of dropouts at a particular school can vary substantially from one year to the next.

An indicator calculated at the local level (school board, school) must be used with caution. Furthermore, it applies only to schools that offer the second cycle of the secondary level. In fact, individuals leaving Secondary Cycle One can be leavers only without a diploma,[10] since a diploma cannot be obtained at that level! For these Cycle One secondary schools, the proportion of dropouts among school leavers would necessarily be 100%, which is a disconcerting result to say the least: not because the calculation is inaccurate or incorrect, but because such an indicator is not valid in this particular context.

Since secondary schools must deal with students from different socioeconomic environments, and some of these environments have a more positive effect on educational success than others, this indicator is determined for a group of schools with similar socioeconomic environments. The *proportion of dropouts among school leavers* therefore helps a school compare its situation to other schools similar to it.

Other factors also influence the calculation of the proportion of dropouts among school leavers. These include methodology[11] and educational factors that are not taken into consideration. The selection of students by private educational institutions and public schools offering specialized programs (sports-studies, international education program, etc.) probably has an adverse affect on the drop-out level on schools that lose many of their best students to schools that select their students.

The proportion of dropouts from many French-language secondary schools[12] is, to varying degrees, affected by these transfers of the best students. Thus, there are limits to the comparability of educational institutions, even when the socioeconomic environments are taken into account.

**For further information:** DRSI 418 643-6899
or Pierre Ducharme 418-644-8697

10 The term *school leaver* does not apply to students finishing their Secondary III in a school that offers only the first cycle of the secondary level, and continuing their secondary education at another institution that offers the second cycle. Rather, school leavers are students attending an institution in a given year but no longer attending any institution in the secondary system the following year (or students who have obtained their diploma, if issued by the institution).

11 Contrary to the calculation of the probability of obtaining a secondary school diploma after seven years, there are no estimations made following leavers due to emigration or mortality. They are interpreted as leavers without a diploma. Consequently, the drop-out level among early school-leavers is overvalued slightly, notably in the case of certain English schools where emigration out of Quebec has a higher incidence.

12 Secondary schools in remote regions (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord and Nord-du-Québec) are scarcely affected by this selection and transfers of students.

English translation of Bulletin statistique de l'Éducation n° 25 "Abandon scolaire et décrochage : les concepts"

**Other Education Statistics Bulletins available:**

- Lespérance, André. *Level of Graduation Upon Leaving the Education System*, **No. 1, November 1997**.
- Demers, Marius. *Statutory Salaries and Teaching Time of Teachers in Public Elementary and Lower Secondary Schools: A Comparison of Québec and OECD Countries*, No. 2, **November 1997**.
- Demers, Marius. *Educational Expenditure Relative to the GDP: A Comparison of Québec and OECD Countries*, **No. 3, June 1998**.
- Maheu, Robert. *Graduation from Secondary School, College and University in 1995: A Comparison of Québec and OECD Countries*, **No. 4, June 1998**.
- Beauchesne, Luc. *Secondary School and College Graduates: A Sociodemographic Analysis*, **No. 5, June 1998**.
- St-Germain, Claude. *Québec Student Achievement in Mathematics and Science: An International Comparison*, **No. 6, August 1998**.
- Foucault, Diane. *The Aboriginal School Population of Québec*, **No. 7, September 1998**.
- Demers, Marius. *The Return on Investment in Education*, **No. 8, February 1999**.
- Ouellette, Raymond. *Projections of Teaching Staff in Québec School Boards: 1996-97 to 2008-09*, **No. 9, February 1999**.
- St-Germain, Claude. *The Linguistic Situation in the Education Sector*, 1997-98, **No. 10, March 1999.**
- St-Germain, Claude. *Education Level of the Adult Populations of the Principal Cultural Communities of Québec in 1996*, **No. 11, May 1999**.
- Dufort, Jean-Pierre. *Secondary School Vocational Education*, **No. 12, September 1999**.
- St-Germain, Claude. *School Enrolments in Québec and the OECD Countries in 1995-96*, **No. 13, November 1999.**
- Lespérance, André, Pierre Ducharme and Diane Foucault. *Dropping Out of School*, **No. 14, March 2000**.
- Ouellette, Raymond. *School Administrators in Québec School Boards*, **No. 15, May 2000**.
- Demers, Marius. *Education pays!*, **No. 16, June 2000**.
- Audet, Marc. *The Professional Integration of Holders of Bachelor's and Master's Degrees Over the Past Two Decades*, **No. 17, August 2000**.
- Foucault, Diane. *Québec's Education System and the International Standard Classification of Education*, **No. 18, September 2000**.
- Demers, Marius. *Statutory Salaries of Teachers in Public Elementary and Secondary Schools in 1997-1998: A Comparison of Québec and OECD Countries*, **No. 19, September 2000.**
- Demers, Marius. *Educational Spending Relative to the GDP in 1997: A Comparison of Québec and the OECD Countries*, **No. 20, November 2000**.
- Foucault, Diane. *Graduation Rates in Québec and the OECD Countries*, **No. 21, January 2001**.
- Lavigne, Jacques. *Forecast of Full-Time Equivalent Student Enrollment in Québec Universities, 2000-2001 to 2014-2015*, **No. 22, July 2001**.
- La Haye, Jacques. *Student Flow Indicators for Students Enrolled in Undergraduate Degree Programs at Québec Universities*, **No. 23, April 2002**.
- Lavigne, Jacques. *Forecast of Full-Time Equivalent Student Enrollment in Québec Universities, 2001-2002 to 2015-2016*, **No. 24, July 2002**.